



N°117 GIST/DIR

## Suivi des travailleurs saisonniers

### COVID-19 / Suivi des travailleurs saisonniers

Appliquer les mesures officielles - Assurer une continuité de service - Diffuser les informations utiles  
Restreindre les contacts - Eviter toute promiscuité

Madame, Monsieur,

Avec la phase II du déconfinement, les établissements de la restauration, campings, activités touristiques et culturelles, peuvent rouvrir et cette décision gouvernementale était très attendue. Mais il faut rester vigilant afin que « les nouvelles restent bonnes ». Pour cette saison 2020, nous assurerons le suivi individuel de l'état de santé de la façon suivante :

-Soit avec **un examen médical en présentiel** avec un médecin du travail ou une infirmière santé travail en fonction des risques liés au poste de travail, de l'âge du salarié ou si c'est, pour ce dernier, le premier contact avec notre service de santé au travail. Pour les rendez-vous dans nos locaux, nous fournissons un masque par salarié ainsi que du gel hydroalcoolique.

-Soit avec **une téléconsultation** réalisée par un professionnel de santé si le salarié a déjà bénéficié l'an dernier d'un rendez-vous médical individuel, ou assisté à un atelier de sensibilisation. Pendant ces rendez-vous en téléconsultation, merci de permettre à vos salariés de s'isoler dans un endroit propice à la téléconsultation. De notre côté le secret médical et la confidentialité des données et des échanges sont garantis. A l'issue de la téléconsultation, nous éditons et remettons au salarié et à l'employeur, par courriel ou courrier, un document de fin de visite.

-Soit avec **un atelier de sensibilisation** en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Nous vous invitons à prendre contact dès à présent avec votre secrétariat habituel, afin que nous puissions planifier de manière adéquate les rendez-vous de vos saisonniers qui seront convoqués. Notre service vous précisera les modalités, la date et l'heure du rendez-vous.

Nous souhaitons vous rendre un service adapté au contexte de la crise sanitaire, dans le cadre de nos missions et en conformité réglementaire. Nous vous remercions pour votre confiance et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

**PJ : Livret (en PDF) à distribuer à vos saisonniers**

L'équipe du GIST